



CLASSIQUES  
GARNIER

ARTIGAS-MENANT (Geneviève), « Éditorial », *La Lettre clandestine*, n° 17, 2009,  
*Le délit d'opinion à l'âge classique : du colporteur au philosophe*

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-17302-1.p.0011](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-17302-1.p.0011)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2009. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## ÉDITORIAL

À quoi sert l'éditorial ?

À tour de rôle, selon une périodicité irrégulière, au hasard des circonstances et selon son gré, un membre du comité scientifique de notre revue rédige l'éditorial. Lors de la dernière réunion de ce comité, la question a été posée, non pas de l'utilité de l'éditorial – c'est, semblait-il, une convention immuable ! – mais de la nécessité de distinguer l'éditorial de l'introduction de la partie thématique. L'unanimité s'est rapidement faite sur le maintien de cette tradition bien établie depuis 1996, année où *La Lettre clandestine* a ajouté à son bulletin d'information un dossier consacré à une question de fond. C'est pourquoi, comme les douze précédents numéros de notre revue, le présent numéro s'ouvre sur un éditorial sans rapport avec l'ensemble des articles réunis sur *Le Délit d'opinion*, préfacé par Antony McKenna. Cette éphémère, et salutaire, remise en cause m'amène tout naturellement à préciser le rôle de l'éditorial, tout à la fois commentaire et programme d'une recherche collective cohérente.

En 1992, la naissance de *La Lettre clandestine* ne pouvait se passer d'explications. Dans un éditorial intitulé « Connaître et faire connaître la littérature philosophique clandestine de l'Âge classique », nous nous étions fait un devoir de résumer l'histoire des recherches dans « l'un des secteurs les plus vivants et les plus novateurs en matière d'histoire des idées à l'époque classique » dont le « Bulletin » présenté entendait « être l'agent de liaison, de diffusion et de promotion ». Pendant quatre ans, toujours accompagnée d'indispensables présentations historiques, théoriques et méthodologiques, cette publication, d'abord artisanale et précaire, s'est imposée de façon spectaculaire au point de justifier, dès son cinquième numéro en 1996, sa publication annuelle aux Presses de l'université Paris-Sorbonne. Depuis lors, tous les ans, un colloque

international devenu célèbre sous le nom de « journées clandestines » prépare un dossier thématique qui paraît, avec une régularité exemplaire, dans le numéro de l'année suivante. Et tous les ans, ce numéro contient des *Varia* où sont réunis d'autres articles de fond indépendants du dossier, des comptes rendus dont le nombre n'est pas limité et un bulletin d'information d'une rare richesse.

L'existence des manuscrits philosophiques clandestins s'est imposée dans les vingt dernières années comme un fait d'histoire littéraire et d'histoire des idées que personne n'ignore plus, au moins parmi les spécialistes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, ce qui est un phénomène récent qui mérite d'être mentionné. Mais, événement beaucoup plus extraordinaire, « la mondialisation croissante de nos recherches », dont parlait Olivier Bloch dans l'éditorial du précédent numéro, s'accompagne d'une très large et rapide vulgarisation. En effet, les éditions savantes, en France dans la collection « Libre pensée et littérature clandestine » dirigée par Antony McKenna, les traductions, en particulier au Japon où Challe et Meslier, notamment, font l'objet d'études importantes, les publications électroniques, comme celles que procure Gianluca Mori, sont maintenant suivies, et à un rythme de plus en plus rapide, d'éditions pour un plus large public dont nos comptes rendus se font l'écho. On voit même apparaître, comme le signale ci-dessous Alain Mothu (p. 363), des pièces de théâtre, romans, téléfilms inspirés par nos clandestins.

Sans doute doit-on se réjouir d'un tel mouvement, si inattendu. Quelques dates prouveront en effet la lenteur de la pénétration du sujet dans la culture universitaire. Rappelons qu'il avait fallu vingt-six ans avant que l'article de Gustave Lanson intitulé « Questions diverses sur l'histoire de l'esprit philosophique en France avant 1750 », publié en 1912 dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France* (p. 1-29, 293-317), trouve un écho dans la première synthèse sur le sujet, *The Clandestine Organization and diffusion of philosophic ideas in France from 1700 to 1750*, procurée en 1938 aux États-Unis par Ira O. Wade. Rappelons qu'il a ensuite fallu attendre 1969 pour qu'Alain Niderst publie, sous la direction d'Antoine Adam, la première édition scientifique française d'un manuscrit philosophique clandestin (*L'Âme matérielle*). Rappelons que ce n'est qu'en 1970 que paraissait le premier volume des *Œuvres complètes* de Jean Meslier par les soins de Jean Deprun, Roland Desné

et Albert Soboul, l'année même où Roland Mortier procurait l'édition des *Difficultés sur la religion proposées au père Malebranche* (restées anonymes jusqu'à l'édition de 1982 due à Frédéric Deloffre et Mélâhat Menemencioglu). Rappelons que le premier colloque international de synthèse sur notre sujet, organisé à Paris I par Olivier Bloch, a eu lieu en 1980 (*Le Matérialisme du XVIII<sup>e</sup> siècle et la littérature clandestine*, Vrin, 1982). Rappelons que nous devons les deux premières grandes thèses françaises où les manuscrits philosophiques clandestins tiennent leur place à Marie-Hélène Cotoni en 1984 (*L'Exégèse du Nouveau Testament dans la philosophie française du XVIII<sup>e</sup> siècle*) et à Antony McKenna en 1990 (*De Pascal à Voltaire. Le rôle des « Pensées » de Pascal dans l'histoire des idées entre 1670 et 1734*). Rappelons que le premier chapitre d'histoire littéraire où il est question de manuscrits philosophiques clandestins date de 1990 (*Précis de Littérature française du XVIII<sup>e</sup> siècle*, PUF) et que la première entrée « Manuscrits philosophiques clandestins » de dictionnaire date de 1994 (*Dictionnaire universel des littératures*, PUF).

C'est précisément pour accroître et accélérer la connaissance du phénomène décrit par Lanson en 1912 qu'est créée, en 1992, *La Lettre clandestine*. Après les lents progrès que l'on vient de décrire, les travaux se sont alors multipliés dans toutes les directions. Mais les risques de dispersion ne sont pas négligeables. Les recherches de détail, utiles et même indispensables, l'attrait des figures les plus pittoresques du monde clandestin risquent de faire perdre de vue les grandes questions et l'intérêt majeur de nos recherches. Inversement, la difficulté de maîtriser l'ensemble des travaux déjà accomplis, en France et à l'étranger, risque d'entraîner des redondances et le retour inutile sur des questions déjà réglées. Enfin, les tentations polémiques dans un domaine propice aux vues divergentes risquent de masquer les interrogations essentielles. En revanche, on peut se réjouir que les débats publics suscités par les journées d'étude annuelles orientent les recherches individuelles et favorisent les synthèses successives. Les éditoriaux de *La Lettre clandestine* se sont au fond donné comme objet d'éclairer, et, dans une certaine mesure, d'ordonner ce foisonnement complexe de travaux.

Aussi peut-on aujourd'hui proposer une vision d'ensemble consensuelle de la recherche sur, et autour de, la littérature philosophique clandestine. Au cœur de cette recherche demeurent la découverte, le recensement,

la description des manuscrits : c'est l'objectif des listes dressées par Miguel Benítez, prolongées par une rubrique régulière de notre revue, développées et approfondies dans la grande entreprise de l'Inventaire. Cette enquête suppose une compréhension des conditions matérielles, commerciales, historiques, juridiques de la diffusion de nos textes. Enrichis de la collaboration d'éminents historiens du livre et de la lecture, une dizaine de dossiers de la revue ont éclairé ce champ dès les premières années (1-8 et 11-12). Nous reviendrons aux méthodes des recherches fondamentales, en 2011, avec un dossier sur « l'érudition et la philologie au service des manuscrits philosophiques clandestins ». Ces connaissances de base ont soutenu une vaste entreprise d'édition, le plus souvent accompagnée d'un effort d'attribution et d'une mise en lumière des filiations, l'un des intérêts de notre *corpus* étant de comporter de nombreux textes issus les uns des autres. Mais leur compréhension ne peut être complète sans une mise en relation avec l'histoire des systèmes philosophiques et l'histoire des idées et des débats religieux. Là encore, *La Lettre clandestine* a déjà proposé des dossiers centraux, par exemple sur le doute philosophique (10), sur protestants et protestantisme (13), sur les matérialismes (14), et nous prévoyons d'étudier en 2012 « le déisme et les déistes français à l'Âge classique » tels qu'ils se reflètent dans notre *corpus*, ou l'éclairent. Dans cette démarche notre recherche rencontre évidemment la pensée de grands auteurs des Lumières ou de leurs prémices, tels Jean-Jacques Rousseau ou Robert Challe. La relation est encore plus étroite, comme l'a montré le numéro 16, dans le cas de Voltaire, à la fois lecteur, auteur et éditeur de manuscrits philosophiques clandestins. Le cas de Diderot est comparable et fera l'objet d'une enquête collective en 2010. Les manuscrits philosophiques clandestins ne sont en effet pas seulement à la périphérie de la littérature, ils en font partie à leur manière et méritent d'être étudiés avec les méthodes les plus savantes de l'analyse. C'est ce que nous avons commencé à faire dans le numéro sur les formes littéraires (9). Cette analyse met notamment en lumière le rôle de nos textes dans l'élaboration d'une prose scientifique moderne : c'est de là que partira l'enquête de 2009 sur les sciences. Enfin s'est ouvert le vaste champ de l'étude des origines européennes de la pensée clandestine avec un dossier sur les relations franco-anglaises (15)

et nous envisageons de poursuivre dans cette voie avec une réflexion sur le rôle de la pensée antique.

Ce panorama raisonné souligne le caractère concerté des développements que suit la recherche dans notre domaine. Il met aussi en lumière, une fois encore, le caractère crucial de notre *corpus* : à la croisée des problèmes, des tentatives et des courants de la pensée moderne en plein essor, il incite à de multiples enquêtes où des disciplines bien différentes apportent leur contribution en y trouvant leur profit.

Geneviève Artigas-Menant  
Université Paris 12-Val de Marne  
CELLF 17-18 (UMR 8599), Paris-Sorbonne/CNRS